



Ville et campagne...
AU NATUREL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

**EN 2019, UNE LÉGÈRE HAUSSE DU COMPTE DE TAXES POUR LA MAJORITÉ DES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES
RÉSIDENTIELS À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Vendredi 14 décembre 2018 – Le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin a procédé, le 13 décembre 2018, à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2019 et de son programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021. Le budget total de la municipalité s'élève à 6 002 729 \$ en hausse de 4,8 % comparativement à celui de 2018. Par ailleurs, le programme triennal d'immobilisations, adopté par le Conseil, prévoit des investissements de l'ordre de 5,23 millions en 2019.

Le maire de la Municipalité de Lac-Etchemin, Camil Turmel, s'est déclaré très satisfait du budget 2019 déposé. « Pour une deuxième année, les membres du Conseil municipal, avec l'excellente collaboration de la direction générale et des directeurs de services, ont mis tous les efforts nécessaires pour préparer le budget annuel 2019 en ayant toujours comme objectif de limiter les dépenses afin de tenir compte de la capacité de payer de l'ensemble des contribuables lacetcheminois ».

Ainsi, la presque totalité des citoyens desservis par les services d'aqueduc et d'égout verra son compte de taxes augmenter entre 1,0 % à 2,4 % dans le secteur urbain de l'ex-ville et de la Station. Pour la majorité des propriétés situées en périphérie de la municipalité et non desservies par les réseaux, ce sera une augmentation qui se situera entre 1,0 % à 1,6 %. Au niveau de la taxe sur la valeur locative pour les entreprises et commerces, le Conseil a statué pour l'application d'un gel du taux.

« En ce qui a trait aux dépenses que nous retrouvons dans le programme triennal d'immobilisations et d'entretien, les principaux projets prévus en 2019 incluent la réfection de l'Édifice municipal et ses bureaux qui exigent une mise aux normes majeure, l'achat et le remplacement d'équipements spécialisés pour la sécurité incendie, l'aménagement d'espaces verts de quartier, la réfection d'infrastructures de jeux et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture, divers travaux d'inspection et de nettoyage de conduites et des travaux de réparation pour l'hygiène du milieu. Des investissements de plus de 1 756 793 \$ ont été prévus en regard des travaux publics et du réseau routier, entre autres, pour la construction d'un nouvel entrepôt à sable, l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier et des travaux de pavage et rapiéçage », de conclure le maire.

Budget 2019 : Faits saillants

- Budget annuel : 6 002 729 \$ en hausse de 4,8 % par rapport à 2018
- Rôle d'évaluation foncière en hausse de 2,5 % (+ 9,7 millions)
- Rôle d'évaluation locative en hausse de 2 % (+ 55 000 \$)
- Taux de la taxe foncière, SQ et service de la dette : une hausse de 1,96 % par rapport à 2018
- Compensations pour services municipaux (aqueduc, égout et matières résiduelles) : une baisse de 1 % pour le secteur de l'ex-ville et une hausse de 5,1 % pour le secteur de la Station.
- Programme d'immobilisations en 2019 : 5,23 millions

Principaux projets d'immobilisations en 2019

- Réfection de l'Édifice municipal et ses bureaux (2 793 000 \$).
- Aménagement d'espaces verts de quartier, mise à niveau des infrastructures 1^{re} Avenue (tennis, terrain de balle, skate-park...) et l'acquisition d'équipements spécialisés pour les loisirs et la culture (280 762 \$).

- Investissements de plus de 2 090 293 \$ pour l'achat d'équipements spécialisés, la fourniture de matériaux pour l'entretien routier, des travaux de pavage, entre autres, sur une partie des rues Beaudry, Cadoret, du Boisé, Gourde, Industrielle et Ouellet et des différents rangs ainsi que pour des travaux majeurs sur nos infrastructures tels du rapiéçage, la réfection de ponceaux, la réfection de conduites d'aqueduc et d'égout et la terminaison des travaux d'infrastructures de la rue Jacques.

Variation moyenne du compte de taxes

- **Pour le secteur de « l'ex-ville de Lac-Etchemin » qui représente +/- 45 % de la population**, on note une hausse de 1 % pour l'équivalent de +19 \$ pour une maison moyenne évaluée à 144 525 \$;
- **Pour le secteur de « la Station » qui représente +/- 6 % de la population**, on note une hausse de 2,4 % pour l'équivalent de +34 \$ pour une maison moyenne évaluée à 103 600 \$;
- **Pour le secteur de « l'ex-paroisse » qui représente +/- 37 % de la population**, on note une hausse de 1,2 % pour l'équivalent de +17 \$ pour une maison moyenne évaluée à 136 000 \$;
- **Pour le secteur des « riverains du lac Etchemin » qui représente +/- 8 % de la population**, on note une hausse de 1,6 % pour l'équivalent de +53 \$ pour une maison moyenne évaluée à 334 200 \$;
- **Pour le secteur du « lac Raquette » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une hausse de 1,5 % pour l'équivalent de +34 \$ pour une maison moyenne évaluée à 225 250 \$;
- **Pour le secteur du « Mont-Original » qui représente +/- 2 % de la population**, on note une hausse de 1 % pour l'équivalent de +16 \$ pour une maison moyenne évaluée à 131 000 \$;

"Ayant comme préoccupation première la capacité de payer des contribuables nous avons, pour une deuxième année de suite, réussi à maintenir un taux de taxe acceptable pour l'ensemble des secteurs de notre municipalité. L'augmentation moyenne est de 1,45%, pour 82% de la population, l'augmentation du compte de taxe est de 1,1%", de préciser le maire Camil Turmel lors de la présentation du budget 2019.

Précisons que le document synthèse du budget est en ligne sur le site internet de la municipalité au www.lac-etchemin.ca . De plus, un dépliant informatif sera inséré à même le bulletin municipal l'Info du Lac, édition de février 2019.

- 30 -

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA
 Directeur général/secrétaire-trésorier
 Tél. (418) 625-4521
 Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net